



Discipline Saut

Règlement du Championnat Suisse Saut Poney Catégorie D

1 Droit de participation

Chaque cavalier/ère et chaque poney ne peuvent participer en principe qu'à un seul Championnat de Suisse (CS) de saut. La participation aux CS *Poney et Juniors* ou *Poney et Children* est autorisée la même année.

Les participants au CS doivent être de nationalité suisse. Les cavaliers/ères qui possèdent la double nationalité sont autorisés à prendre le départ uniquement s'ils n'ont pas participé à des épreuves internationales pour un autre pays durant l'année en cours. Exception : Les cavaliers/ères de nationalité étrangère avec le «Statut Spécial FEI» selon RG FEI art.119 al. 6.2 peuvent également participer au CS.

Le CS est ouvert aux poneys de la catégorie D. Les poneys doivent être inscrits au registre du sport de la FSSE. L'âge minimal est indiqué sous le point 6.2.3 du RSP. Un cavalier ne peut participer qu'avec un seul poney.

Les poneys C qui ont une autorisation valable du Responsable du cadre pour prendre le départ dans des épreuves de la catégorie 110cm et plus, sont autorisés à participer au CS, si ces derniers, respectivement le cavalier, remplissent les conditions de qualification.

Si moins de cinq participants sont inscrits à un Championnat Suisse de la FSSE - mais qu'au moins deux ont pris le départ - seul le titre de Champion Suisse avec la médaille d'or sera attribué. Les places deux et trois du podium ne seront pas occupées et les médailles d'argent et de bronze ne seront pas attribuées.

1.1 Epreuves qualificatives

Comptent comme épreuves qualificatives:

- Epreuves de catégories P110 à P135
- Epreuves pour Juniors J110 à J125
- Epreuves des catégories R/N110 à R/N135
- Epreuves internationales et épreuves nationales à l'étranger selon point 1.2.4 et 1.2.5

1.2 Conditions de qualification

Les cavaliers/ères suivants sont autorisés à participer au CS:

1.2.1 Pour les poneys de catégorie D

- 2 classements P110/J110/R110/Tour Master-Espoir PSR degré 1, ou des épreuves nationales à l'étranger ou des épreuves internationales, niveau 110 cm.
- OU 1 classement P115/J115/R115/Tour Master Espoir PSR degré 2, ou des épreuves nationales à l'étranger ou des épreuves internationales, niveau 115cm.
- Au lieu des classements énumérés ci-dessus, la qualification lors des parcours dans ces catégories sans faute, même sans classement, est également prise en compte. Ceci s'applique aux compétitions du 1er janvier 2022 jusqu'à 10 jours avant le CS, 17 juillet inclus.



1.2.2 Pour les poneys de catégorie D Elite

Rentrent dans la catégorie D Elite toutes les paires cavalier/poney ayant 1 ou plusieurs classements en P120/J120/R120/Tour Master-Espoir PSR degré 3 ou 4, 120/125 cm, épreuves nationales à l'étranger ou épreuves internationales à partir de 120 cm.

1.2.3 Dispositions générales

Seuls sont pris en considération les classements obtenus par le/la cavalier/ère ou la paire cavalier/poney en Suisse ou à l'étranger lors d'épreuves officielles selon point 1.1. Sont considérés comme classés le 30% des partants dans des épreuves nationales en Suisse ou à l'étranger, 25% des partants pour les concours internationaux.

Les résultats des épreuves nationales à l'étranger doivent être transmis par les participants avec toutes les données (propositions, listes de classement, n° de passeport cheval et n° de licence cavalier) dans les 10 jours après le concours au Secrétariat FSSE pour enregistrement. Le Secrétariat FSSE n'est pas responsable de l'enregistrement des résultats qui ne sont pas correctement transmis.

1.3 Période de qualification

La Période de qualification commence le lundi suivant le CS de l'année précédente et se termine 10 jours avant le CS de l'année en cours.

1.4 Contrôle

Le cavalier est responsable du contrôle de sa qualification. Les résultats obtenus lors d'épreuves nationales à l'étranger qui n'auront pas été annoncés en bonne et due forme selon le point 1.2.3 ne seront pas pris en considération.

2 Engagements

Les participants au CS doivent s'annoncer à l'organisateur jusqu'à la clôture des engagements au plus tard. Pour ceux qui obtiennent les qualifications requises après la date limite d'inscription – mais jusqu'à 10 jours avant le début du CS (jour de la visite vétérinaire) - une inscription ultérieure est possible. Au moins un classement doit être obtenu avant la clôture des engagements.

La finance d'engagement pour le CS correspond à 2 épreuves selon point 6.

Pas de limite de points.

3 Ecuries et contrôles d'identification

Les poneys participant au CS doivent obligatoirement loger dans les écuries officielles de la manifestation. Les poneys doivent passer un contrôle d'identité et un contrôle vétérinaire. Les poneys doivent être présentés avec la bride et le passeport, mais sans guêtres ni bandages.

Les passeports des poneys restent chez l'organisateur jusqu'à la fin du CS et seront rendus après l'établissement du décompte final.

Les chevaux ou les poneys participant aux épreuves d'encadrement peuvent être installés dans les écuries du CS, mais ils n'ont pas besoin de passer la visite vétérinaire.

Tous les poneys participant au CS doivent obligatoirement être vaccinés et posséder un passeport FSSE avec un certificat officiel de toisage national.



4 Organisation

Si le nombre d'inscription de poney D par catégorie (D et D Elite) jusqu'au délai d'inscription est suffisant, cela signifie au moins 5 par catégorie, l'organisateur doit effectuer deux Championnat Suisse distincts pour ces catégories.

Si les catégories D et D Elite sont jumelées dû à un nombre d'inscriptions insuffisant, les paires cavalier/poney avec les classements selon point 1.2.2 doivent starter dans chaque épreuve et chaque manche en fin de la liste de départ sur un parcours rehaussé selon point 6. Exception barrage pour les médailles : même hauteur pour tous les participants des catégories D et D Elite.

5 Déroulement

Le Championnat Suisse comporte trois épreuves s'échelonnant à raison d'une épreuve par jour. Le total des trois épreuves représente le résultat final du Championnat Suisse.

Les cavaliers/ères qualifiés ont libre choix de leur poney. Les poneys inscrits peuvent participer avant la première épreuve à un warm-up.

L'ordre de départ de la première épreuve est déterminé lors d'un tirage au sort ayant lieu suffisamment tôt. Lors du tirage au sort, le président du jury et au moins un/e des cavaliers/ères participant au Championnat Suisse doivent être présents.

Une des deux variantes ci-dessous doit être appliquée pour le déroulement du Championnat :

Variante A
premier jour
Warm-up et 1 ^{ère} épreuve de qualification
deuxième jour
2 ^{ème} épreuve de qualification ou jour de repos
troisième jour
2 ^{ème} épreuve de qualification ou épreuve finale ou fin
quatrième jour
Épreuve finale ou fin

Variante B
premier jour
Warm-up
deuxième jour
1 ^{ère} épreuve de qualification
troisième jour
2 ^{ème} épreuve de qualification
quatrième jour
Épreuve finale

5.1 Warm-up

Après le contrôle vétérinaire, l'organisateur effectuera un warm-up (60 secondes par cavalier/poney) pour le CS avec une liste de départ fixe. Un maximum de 2 poneys par participant au CS Poney sont autorisés au départ et seulement ceux qui ont passé le contrôle vétérinaire. Le deuxième poney est inscrit comme potentiel poney de CS sous « remarques » lors du délai d'inscription. 30 minutes après la fin du warm-up de sa catégorie respective, le/la cavalier/ère doit choisir un de ces poneys et l'annoncer au secrétariat.

La tenue est libre. Prescrites sont des bottes d'équitation ou imitation de bottes d'équitation selon RS 2011 pt. 7.8, ch. 1, litt. a) ainsi que la bombe avec fixation à 3 points.

Le Warm-up ne donne lieu ni à un classement, ni à une distribution de prix. La finance d'inscription est comprise dans celle du CS.



5.2 Première épreuve de qualification

La première épreuve correspond à un niveau de difficulté de P105 pour la catégorie D et de P110/115 pour la catégorie D Elite et sera jugée selon le barème A au chrono.

Si un participant est exclu ou ne termine pas le parcours pour une raison ou une autre, il reçoit les points du plus mauvais participant plus une pénalité de 20 points. Il s'agira de son résultat intermédiaire.

Le classement de l'épreuve correspond en même temps au classement intermédiaire du CS.

5.3 Deuxième épreuve de qualification

La deuxième épreuve de qualification correspond à un niveau de difficulté de P110 pour la catégorie D et de P120 pour la catégorie D Elite et est jugée selon le barème A au chrono.

Uniquement les cavaliers/ères et les poneys qui ont participé à la première épreuve de qualification sont autorisés à prendre le départ de cette épreuve. L'ordre de départ correspond à l'ordre inverse du classement de la première épreuve de qualification. En cas d'égalité de points, l'ordre de la première épreuve de qualification s'applique.

Un classement séparé sera établi pour cette épreuve. A la fin de cette deuxième épreuve, un classement intermédiaire du CS sera établi en additionnant les points de pénalité de la première et de la deuxième épreuve. En cas d'égalité de points, l'ordre du tirage au sort est valable.

5.4 Epreuve finale

L'épreuve finale correspond au niveau de difficulté de la catégorie P115 pour la catégorie D et P120/125 pour la catégorie D Elite. Elle sera effectuée en deux manches selon le barème A au chrono, deuxième manche réduite. Entre les deux manches, il doit y avoir une pause d'environ 15 minutes. En cas d'égalité de points sur les places de médailles, un barrage aura lieu selon le barème A au chrono. Si deux barrages sont nécessaires, le barrage pour la troisième place aura lieu avant le barrage pour la victoire. Les meilleurs 50% du classement intermédiaire après les deux épreuves de qualification ainsi que les concurrents ayant le même nombre de points – mais au moins 12 - sont autorisés à participer à la première manche, à condition qu'ils aient terminé les deux épreuves de qualification. La participation à la finale doit être confirmée jusqu'à une heure après la fin de la deuxième épreuve de qualification. Les trois paires suivantes forment une liste d'attente. L'ordre de départ de la première manche de la finale correspond à l'ordre inverse du classement intermédiaire après les deux épreuves de qualification. Un éventuel barrage peut être construit des obstacles de la première et de la deuxième manche ou seulement de la deuxième manche ; ils doivent être notés sur le plan de parcours. L'ordre de départ de la deuxième manche de la finale correspond à l'ordre inverse du classement intermédiaire après les deux épreuves de qualification et la première manche de la finale. En cas d'égalité de points, l'ordre de la première manche de la finale sera appliqué. Pour un éventuel barrage, l'ordre de départ de la deuxième manche de la finale fait foi. Un classement de l'épreuve ne sera pas établi.



6 Parcours - obstacles et dimensions Poney D et D Elite

1^{ère} Épreuve de qualification		
Catégorie poneys	D	D Elite
Catégorie	P105	P110/115
Obstacles	10-12	10-12
Hauteur obstacles	100 cm	105-115 cm
Largeur obstacles	100-110 cm	110-120 cm
Bidet ou petite rivière	Avec appel & surbarrée max. 250 cm en alternative	Avec appel & surbarrée max. 250 cm en alternative
Vitesse (m/min)	350	350
Barème	A chrono	A chrono
Combinaison	1 x A-B ou 2 x A-B	1 x A-B ou 2 x A-B
Finance engagement CHF	30.-	30.-
Prix / Plaques / Flots	Selon RSP	Selon RSP

2^{ème} Épreuve de qualification		
Catégorie poneys	D	D Elite
Catégorie	P110	P120
Obstacles	10-12	10-12
Hauteur obstacles	110-115 cm	120-125 cm
Largeur obstacles	100-110 cm	110-120 cm
Bidet ou petite Rivière	sans	sans
Tempo (m/min)	350	350
Barème	A chrono	A chrono
Combinaison	1 x A-B 1 x A-B-C ou 2 x A-B	1 x A-B 1 x A-B-C ou 2 x A-B
Finance engagement CHF	30.-	30.-
Prix/ Plaques/ Flots	Selon RSP	Selon RSP



Épreuve finale		
Catégorie poneys	D	D Elite
Catégorie	P115	P120/125
Obstacles	10-12	10-12
Hauteur obstacles	110-115 cm	120-130 cm
Largeur obstacles	100-115 cm	110-120 cm
Rivière (seulement dans la première manche)	Avec appel & surbarrée max. 250 cm	Avec appel & surbarrée max. 250 cm
Vitesse(m/min)	350	350
Barème	1ère manche: A sans chrono 2ème manche red.: A chrono Barrage pour les médailles	1ère manche: A sans chrono 2ème manche red. : A chrono Barrage pour les médailles
Combinaison	1x A-B 1x A-B-C	1x A-B 1x A-B-C
Finance engagement CHF	35.-	35.-
Prix CHF	300.-	300.-
Plaques/Flots	À tous les participants	À tous les participants

Ces directives (profil des exigences pour un CS) doivent être respectées au mieux. Des dérogations en raison de mauvais temps, des conditions de terrain, de l'environnement, etc. sont décidés par le chef sport et le responsable du cadre correspondant.

7 Classement final

Il sera établi un classement pour chaque catégorie ou un classement pour chaque catégorie jumelée.

Le classement final résulte de l'addition des points de pénalité des deux épreuves qualificatives et de ceux de l'épreuve finale et du temps de la deuxième manche de la finale.

8 Prix

Prix selon RSP Art. 4.8.1.

8.1 Première et deuxième épreuve de qualification

Pour chaque épreuve, un classement sera établi, dans lequel 30 % des participants seront classés.

8.2 Epreuve finale

Après l'épreuve finale, le classement du CS sera établi. Tous les cavaliers/ères qui ont terminé la deuxième manche de l'épreuve finale seront classés.



9 Remarque finale

Sur la place de concours, seuls les concurrents peuvent monter leur poney.

Les cas pas clairs concernant une participation/inscription au CS doivent être discutés avec le Responsable du cadre.

Un poney qui participe au Championnat de Suisse ne peut pas participer à d'autres épreuves le même week-end.

En cas de divergence dans l'interprétation des textes français et allemand, la version allemande fait foi.

Approuvé par le Directoire de la discipline Saut le 19.04.2022.